



MRC-BIO : UNE STRATÉGIE DE MISE EN VALEUR DES TERRITOIRES AGRICOLES ET FORESTIERS

TOURNÉE RÉGIONALE DE CONSULTATION

DE LA

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

PAR

LE CLD DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

À GATINEAU

LE 19 JUIN 2007

Présentation de la MRC et du CLD

Depuis sa création en 1991, les Collines-de-l'Outaouais regroupent sept municipalités rurales, soit les municipalités de Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. La population de la MRC, en pleine croissance, compte aujourd'hui plus de 38 000 personnes.

Le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais fait partie de la région de la Capitale nationale et est délimité par la ville de Gatineau au sud, par les MRC de la Vallée-de-la-Gatineau au nord, de Pontiac au nord-ouest et de Papineau à l'est. Elle couvre une superficie de 2078 km² dont 18 % est constitué du Parc de la Gatineau. On y retrouve trois cours d'eau importants que sont les rivières Outaouais, Gatineau et du Lièvre ainsi que de nombreux lacs, vallées et collines qui font des Collines-de-l'Outaouais un endroit de prédilection pour le tourisme et la villégiature.

La mission du CLD des Collines-de-l'Outaouais est de promouvoir et de susciter le développement socio-économique, tout en créant un climat de confiance en valorisant le caractère rural de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais met à la disposition des promotrices et des promoteurs un éventail de services de première ligne pour les aider à démarrer, consolider et développer un projet d'entreprise. Les secteurs d'activités ainsi que les groupes cibles qui occupent une place importante dans les projets du CLD sont : l'agroalimentaire, le tourisme, la foresterie, les entreprises d'économie sociale et les jeunes.

Historique et mise en contexte du projet :

Dans le cadre de son pacte rural, la MRC des Collines-de-l'Outaouais a procédé depuis 2004 à l'analyse de la faisabilité relative à la mise en place éventuelle d'une zone agricole et forestière biologique sur l'ensemble de son territoire.

Devant la croissance fulgurante du marché des aliments biologiques, les préoccupations de santé des individus et le besoin de protection de l'environnement, la MRC des Collines-de-l'Outaouais a perçu l'opportunité de développer son agriculture en exploitant le créneau du biologique.

De plus, la MRC des Collines-de-l'Outaouais jouit d'un double avantage : la proximité du marché de Gatineau-Ottawa de plus de 1 million de consommateurs et une dotation intéressante en ressources territoriales agricoles et forestières.

C'est ainsi qu'après une période de deux ans d'analyse et de consultation, le MRC recevait et acceptait le rapport de l'agronome-expert qui recommandait la promotion de l'agriculture biologique et la foresterie certifiée. Suite à ce rapport et avec le soutien d'une fondation privée, au mois d'août 2006, la MRC des Collines-de-l'Outaouais confiait le mandat au CLD des Collines-de-l'Outaouais d'embaucher un coordonnateur et d'aller de l'avant avec la stratégie de développement « MRC-Bio : une stratégie de mise en valeur des territoires agricoles et forestiers ».

Objectifs :

Dans le cadre de la stratégie « MRC-Bio : une stratégie de mise en valeur des territoires agricoles et forestiers », le CLD des Collines-de-l'Outaouais a mis sur pied un comité aviseur qui a la responsabilité de définir les orientations et les objectifs de la stratégie MRC-Bio. Le comité est également responsable de l'analyse et des recommandations des différents projets au Conseil d'Administration du CLD et au Conseil des Maires de la MRC des Collines-de-

l'Outaouais. Ce comité est formé d'un représentant de l'UPA, d'un représentant de la direction régionale du MAPAQ, d'un producteur certifié biologique, de deux maires de la MRC, de l'aménagiste de la MRC, du coordonnateur de la stratégie au CLD ainsi que du directeur général du CLD.

Lors de ses rencontres, le comité aviseur MRC Bio a confirmé l'objectif de tendre vers une agriculture biologique et une foresterie certifiée sur un horizon de 15 ans.

Bénéfices attendus et projets :

Dans son objectif de tendre vers une agriculture biologique et une foresterie certifiée, la MRC compte atteindre certains bénéfices face à son agriculture, son environnement et la santé de sa population.

Ainsi, pour le producteur, par le développement d'incitatifs financiers et un support technique adéquat jumelé à la croissance naturelle du marché des productions biologiques, nous comptons augmenter les bénéfices par unité de production, rétablir le lien de confiance producteur-consommateur et valoriser la profession agricole.

Pour le consommateur, nous espérons lui offrir des produits frais et sains et certifiés.

Pour le citoyen, nous lui offrons l'assurance de préserver pour les générations futures un environnement sain et agréable.

Pour la MRC, dans le cadre de son objectif de devenir une MRC modèle de développement durable, nous nous assurons d'une occupation optimal de l'ensemble du territoire ainsi que du renforcement de lien rural-urbain à l'échelle locale et régionale.

Recommandations :

Dans son désir de développer et de tendre vers une agriculture biologique et une foresterie durable certifiée, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et le CLD des Collines-de-l'Outaouais souhaitent :

1. une politique de support à l'entrepreneuriat agricole et forestier axée sur l'agriculture biologique et la foresterie durable;
2. le maintien, la bonification et la modulation des programmes gouvernementaux relatifs à l'agriculture et la foresterie afin de les adapter aux besoins et orientations spécifiques régionaux (ententes spécifiques);
3. des incitatifs financier et technique à la certification biologique;
4. le développement d'expertise, de centre de formation et de centre de recherche en agriculture biologique et en foresterie durable;
5. la bonification de la loi sur les appellations contrôlées pour faciliter la conversion des entrepreneurs qui le désirent vers l'agriculture biologique et la foresterie durable.

Les secteurs agricole et agroalimentaire et le créneau du biologique sont des axes d'interventions priorités dans le PALÉE (Plan d'action pour l'économie et l'emploi) du CLD des Collines-de-l'Outaouais et la mise en place de ses recommandations permettraient au CLD et à la MRC de cheminer dans son développement en fonction de leurs objectifs propres et de ses défis particuliers et de mieux encadrer les producteurs souhaitant s'établir ou prendre de l'expansion sur son territoire.